

TUTORIEL FIF PL

I. Explications

Prise en charge individuelle Prise en charge collective

Professionnels Libéraux
CONTRIBUTION AU FONDS D'ASSURANCE FORMATION DES NON-SALARIÉS



Versement à l'avocat **INDIVIDUEL**

- L'avocat élabore son dossier lui-même
- il est remboursé par le FIF PL directement
- il doit être à jour de ses cotisations URSSAF

Présentiel plafonds

Journée	minimum 6h	200,00 €
Demi-journée	3 à 4 h	100,00 €
Cycle 3 modules successifs	2h / module	200,00 €
Cycle 2 modules successifs	3h / module	200,00 €

E-learning

50% des montants indiqués ci-dessus,
plafonnés à 300€/an.

Sont susceptibles d'être prises en charge par le FIF PL uniquement les formations dispensées par des organismes :

- certifiées QUALIOPI
- et dont le programme répond aux critères de la profession d'Avocat

Des fonds spécifiques, sont aussi mis en place pour les formations

- de longue durée (100h minimum) - 60% de la formation limitée à 1600€/an

et pour les participations à un jury d'examen ou de VAE (200€/jour limité à 2 jours par an.)

Voir détails et modalités de prise en charge 2025 : www.fifpl.fr

Versement à un Organisme **COLLECTIF**



Le FIF PL reverse l'argent directement à l'organisme de formation.

L'organisme collecte auprès de l'avocat, puis transmet au FIF PL :



- une signature sur les feuilles d'émargement ; l'attestation URSSAF du participant et des informations personnelles : adresse mail - Nom - Nom de naissance - Prénom - date de naissance - numéro de Siret

Présentiel plafond / avocat

2 journées /an - max.

200 €/jour



Les formations prises en charge dans ce cadre par les organismes ne peuvent faire l'objet de demandes de prise en charge individuelles.

Distanciel
plafond :
100 € si plus
de 25 participants



*Budget 2025/avocat - dans la limite du budget annuel de la profession

26/08/2025

+ d'informations cf grille de prise en charge FIF PL :

> <https://www.fifpl.fr/sites/default/files/documents/criteres/6910ZA.pdf>

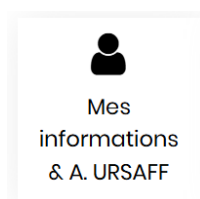
Avertissement : les dossiers collectifs sont clos 3 jours avant le début de la formation, pour transmission de la liste des participants au FIF PL.

II. Où trouver votre attestation URSSAF ?

- Connectez-vous à votre compte URSSAF - [Comment télécharger une attestation ? - Urssaf.fr](#)
- Téléchargez votre attestation de « Contribution au fonds d'assurance formation des non-salariés. » éditée durant l'année N, pour le compte de l'année N-1 :

The screenshot shows the 'Attestation de versement' form from URSSAF. The header includes the URSSAF logo and the text 'Au service de notre protection sociale'. The main title is 'ATTESTATION DE VERSEMENT' followed by 'CONTRIBUTION AU FONDS D'ASSURANCE FORMATION DES NON-SALARIÉS' and 'TRAVAILLEUR INDÉPENDANT - CHEF D'ENTREPRISE'. The location is 'URSSAF ILE DE FRANCE 93518 Montreuil Cedex' and the date is 'A MONTREUIL, le 10 Février 2025'. A 'Nous contacter' section provides contact details: 'Courriel: urssaf.fr' and 'Tel.: 3698'. A 'Références' section lists 'N° de Sécurité sociale', 'N° Siret', and 'N° compte' (4). The page number is 'Page 1/1'. The 'CODE NAF' is '6910Z'. The recipient's name is 'MME' and the address is '2 RUE DU CHATEAU'. The form is addressed to 'Madame,'.

- Puis, nous vous invitons à vous connecter à votre [Espace personnel](#) pour y déposer votre document



- Cliquez sur :
- Puis en bas de page après votre adresse sur « Choisir votre fichier » en bleu:

The screenshot shows the address selection form. It includes a section for 'Adresse professionnelle' with the address '4 Rue Brûlée' and 'Complément d'adresse' '67000 STRASBOURG'. There is a section for 'Attestation de versement URSSAF 2025' and a button 'Choisir votre fichier'. At the bottom left, there is a button 'Enregistrer'.

Recherchez votre attestation sur votre ordinateur, puis cliquez sur « **enregistrer** » bouton bleu en bas à gauche.

- **Notre équipe validera votre attestation dans 48 heures, jours ouvrés.**
Nous vous remercions de patienter pour vous inscrire et de revenir sur notre site, passé ce délai.

III. Comment déclencher le tarif collectif pour ma formation sur le site de l'ERAGE ?

Après avoir suivi les étapes précédentes, **sélectionnez votre formation sur notre site Internet**, [Nos formations - ERAGE](#), cliquez sur je m'inscris

Pour activer votre prise en charge il suffira de **cocher la case correspondante** :

- Pour une journée de formation : **la case bleue « appliquer le tarif FIF PL »**

Type	N°	Désignation	Prix
Formation	523	La responsabilité hospitalière devant le juge administratif vendredi 10/5/2025 de 9h30 à 17h00 - Durée : 08h00 - NIVEAU : 2-3 Lieu : MRCJUE Nancy Centre Gère	150.00 €
			TOTAL 150.00 €

- Ou pour un événement majeur proposant plusieurs ateliers, il faut **cocher la case sous « Formations » : j'applique le tarif FIF PL**, valable pour la 1^{ère} journée uniquement

Inscription

Séminaire à Gérardmer - 2025

[Programme](#)

☒ **FORMATION(S)**

☐ J'applique le tarif FIF-PL, valable pour la 1^{ère} journée uniquement (si mon quota d'heures restant le permet)

- Clôture de cette offre à J-3
- 200 € seront déduits de votre compte FIF PL
- En cliquant, vous acceptez que vos coordonnées soient transmises à l'organisme : courriel, nom, prénom, attestation Urssaf, numéro de Siret, numéro de téléphone.

Jeudi 22 mai 2025

☐ GERARDMER 1 - La preuve en procès pénal
06- Droit pénal
M. le Professeur Bruno PY, Professeur de Droit privé et

Vendredi 23 mai 2025

☐ GERARDMER 7 - Le divorce par consentement mutuel : les pièges, refus d'enregistrement et annulation
01- Droit de la famille, des personnes et de leur